

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 2 juin 2017

– Point 11 de l'ordre du jour –

Délibération 2017-17

Relative à la nomination des membres au sein du conseil scientifique

- Vu les missions de Santé publique France précisées aux articles L.1413-1 et suivants du code de la santé publique ainsi que les articles R.1413-1 et suivants du code de la santé publique relatifs à Santé publique France ;
- Vu la délibération 2016-12 du Conseil d'administration du 19 octobre 2016, relative à la nomination des membres au sein du conseil scientifique ;
- Vu la proposition du directeur général de nomination conformément à l'article R.1413-19 ;

Le Conseil d'Administration de Santé publique France,

Article 1 Valide la nomination au sein du conseil scientifique de :

- Laurence WATIER, Chercheur en biostatistiques et santé publique, UMR 1181 Biostatistique, Biomathématique, Pharmacoépidémiologie et Maladies Infectieuses (Inserm)

en remplacement de Monsieur Louis-Rachid SALMI.

Article 2 Le président du conseil d'administration procède à sa nomination individuelle, et pour la durée restante du mandat du Conseil scientifique, par décision.

Article 3 Le directeur général de Santé publique France est responsable de l'exécution de la présente décision.

Fait à Saint-Maurice, le 2 juin 2017

Signé

Délibération rendue exécutoire
le : 22 juin 2017

Alfred Spira
Le Président de séance